

LA GAZETTE

de Saint Jean de Beauregard

Février 2024

Numéro 31



Madame, Monsieur,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes pour entamer 2024.

Notre village grandit mais de façon calme et réfléchie.

Vous savez que notre effectif pour la rentrée scolaire prochaine, est de 34 enfants ! Il nous faut donc construire une nouvelle classe. Adieu, la dernière « classe unique » de l'Île de France.

Avant covid, nous avions le projet d'une déviation dite « de l'école » dans le but de sécuriser ses abords, prévenir les inondations de surface, éloigner les traitements agricoles et enfin de construire une aire de stationnement arborée avec l'aide du PNR.

Tout cela a un coût.

Nous avons donc sollicité la Région et le Département pour obtenir un Contrat Rural, qui représente 40% et 30% du coût hors taxes des travaux.

Nous avons sollicité d'autres financeurs mais nous ne pourrons obtenir plus de 80% des travaux (c'est la loi).

Contrairement à ce que certains colportent, notre commune n'augmentera pas les impôts locaux qui sont parmi les plus faibles du département.

Je vous rappelle, une fois encore, que notre Commune est AU SERVICE des habitants, n'hésitez donc pas en cas de besoin à contacter la mairie.

Je vous renouvelle les vœux du Conseil Municipal, bonheur et santé pour la nouvelle année.

Le Maire
François FRONTERA

Très belle et bonne année



**** Les vœux de la municipalité
Dimanche 21 janvier 2024 ****



Nous renouvelons toutes **nos félicitations** à **Anne-Marie Savigné**, notre fidèle et consciencieuse secrétaire de mairie qui vous accueille quotidiennement, **pour sa médaille d'honneur** régionale, départementale et communale que Monsieur Le Maire lui a remis lors des vœux afin de la remercier de son engagement et implication auprès de notre commune.

Merci Anne-Marie !



SOMMAIRE

Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2022

Directeur de la publication
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal
Création : Le Conseil Municipal
Impression : Communauté de Communes
du Pays de Limours
Tirage : 200 exemplaires

Mairie - 49 Grande Rue
91940 Saint Jean de Beauregard
Tél. 01 60 12 00 04
secretariat@stjean91.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un
des conseillers municipaux, nous vous
invitons à contacter le Secrétariat afin de
prendre rendez-vous.
secretariat@stjean91.fr

Une question sur l'urbanisme :
urbanisme@stjean91.fr

Site officiel
www.mairie-saintjeandebeauregard.fr

Panneau Pocket
www.panneaupocket.com
Pour recevoir alertes et informations de la
commune.

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence... déchèteries	5
Les règles de voisinage	5

VIE DE LA COMMUNE

Commémoration du 11 novembre	6
Repas des aînés	6
Le Château de Saint Jean	7
Les Jeudis de Saint Jean	7-8
Impact Croissance	9-10
Opérations de renaturation	11

L'ÉCOLE

La flamme du soldat inconnu	12
-----------------------------------	----

CCPL

Le Compostage	13
---------------------	----

INFOS JEUNES

Appli Job91	14
Labaz	14
Mission locale	14

INFORMATION ESSONNE

Le RING des Ulis	15
------------------------	----

VIE ASSOCIATIVE

COSB actualités	16-17
COSB – Sortie mycologique	18-19
Caisse des écoles	19-20
L'association des familles	20



INFOS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

SAMU 15
Pompiers..... 18
N° d'urgence..... 112
N° d'urgence pour les malentendants ...114
Gendarmerie et Police 17

Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny 01 69 26 30 00
SOS Médecins..... 0 826 88 91 91
Centre antipoison 01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris 115
SOS Enfants maltraités 119
SOS Amitié..... 01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue
-> à Évry 01 60 78 06 44
-> à Palaiseau 01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité.....
GDF (gaz) 0 800 47 33 33
EDF (électricité)..... 09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux..... 09 77 401 142
SIAHVV 01 69 31 72 10
SIREDOM 01 69 94 14 14
CCPL 01 64 90 79 00

Déchèteries

Pour accéder à la Déchèterie de Briis-sous-Forges ou à l'Eco-Centre de Nozay : Badge à demander à la Mairie de Saint Jean de Beaugard.

Pour plus d'information, aller sur le site : www.siredom.com

Rappel des règles de voisinage

- 1- **Tu entretiendras** la végétation aux abords de ta maison afin de faciliter la circulation des piétons (élagage des arbres et arbustes, taille des haies, ...)
- 2- **La chaussée tu respecteras...** en ramassant les déjections canines de ton chien et en jetant ton mégot dans ta poubelle
- 3- **Tes poubelles tu rentreras...** *il est dommage de voir des poubelles traîner sur les trottoirs pendant plusieurs jours*
- 4- **La tranquillité de chacun tu respecteras**
Nous vous rappelons que l'usage d'outils de jardinage ou d'appareils bruyants est autorisé du lundi au samedi entre 8h et 20h et **INTERDIT** le dimanche et jours fériés comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007
- 5- **Ton chariot de supermarché tu ramèneras**
Les chariots ne doivent pas quitter le parking de Carrefour
- 6- **Point de fumée tu feras**
Le brûlage de déchets est interdit sur la Commune excepté si usage d'inserts prévus à cet effet comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007

VIE DE LA COMMUNE

**** Commémoration du 11 novembre ****

Comme chaque année, le devoir de mémoire nous réunit pour honorer les soldats morts pour la France. Nous remercions les habitants qui se sont joints à nous.



**** Repas des aînés ****

Le 3 décembre dernier, nous avons partagé un agréable moment avec nos aînés à la salle communale.



**** Château de Saint Jean de Beauregard ****



Photo extraite du site du Château

À noter dans votre agenda, le programme 2024 :

- 31 mars et 1^{er} avril de 14h à 18h : Chasse aux Œufs de Pâques
- 26 au 28 avril : Fête des Plantes de Printemps
- 1^{er} et 2 juin de 14h à 18h : Les rendez-vous aux jardins
- 7 au 9 juin : Fête de la Création et des Métiers d'Art
- 21 et 22 septembre : Journées du Patrimoine
- 27 au 29 septembre : Fête des Plantes d'Automne

Pour plus d'information, connectez-vous au site du Château :

<https://www.chateaude saintjeandebeauregard.com/>

**** Les Jeudis de Saint Jean ****

Nous vous donnons rendez-vous, toutes générations confondues, pour des rencontres amicales une fois par mois le jeudi entre 15h et 17h à la salle communale :



AUX BELLIREGARDINOISES ET BELLIREGARDINOIS



Vous êtes cordialement invités, toutes générations
confondues, pour des rencontres amicales :



« les Jeudis de Saint Jean »

pour échanger, se renseigner, s'informer,
se distraire avec des jeux de société, de cartes,...
autour d'un café/thé et petits gâteaux.

Rendez-vous le jeudi après-midi, une fois par mois,
entre 15h et 17h dans la salle communale

Date des prochaines rencontres
pour le 1^{er} semestre 2024 :

Jeudi 15 février

Jeudi 21 mars

Jeudi 25 avril

Jeudi 23 mai

Jeudi 20 juin



Nous espérons vous voir nombreux.

Pour une question d'organisation, merci d'indiquer au secrétariat
votre présence pour chaque séance, le mardi précédent.

**** Impact de la forte croissance de la population à Saint Jean de Beauregard ****

Avec 482 Belliregardinois recensés, notre commune a certainement réduit le risque de se faire absorber par une commune limitrophe et d'y perdre son autonomie, d'autant plus que les projections de développement du PLU, récemment révisé, tablent sur une population de 600 âmes à l'horizon 2030. Mais au prix de quels bouleversements ?

La croissance d'une agglomération est rarement linéaire ; elle est plutôt faite de paliers comme les métamorphoses d'un insecte. Un village ne change pas de cuticule, mais chaque mue correspond à la construction ou à la rénovation d'un établissement public ou d'un quartier. Saint Jean de Beauregard n'échappe pas à la règle et de mémoire on peut citer :

- dans les années 1980 : construction de la salle communale et du court de tennis,
- dans les années 1990 : construction de la nouvelle école et rénovation de la mairie,
- dans les années 2010 : préemption de la ferme et construction du clos de Villezières,
- plus récemment : lotissement des Vaux de Cernay et rénovation du bâtiment communal de Sud-Lumière.

Parallèlement, l'évolution de l'habitat a fait augmenter sensiblement la densité de la population : les bâtiments des anciens maraîchers se sont transformés en logements locatifs et les grands jardins sont empiétés de belles demeures ou de pavillons de banlieue.

Comme le réseau routier n'a guère évolué depuis le siècle dernier, le doublement de la population est d'abord perceptible sur la circulation et le stationnement des véhicules : le hameau de Villezières comme celui de la Gâtine étouffent, malgré les restrictions. Faudra-t-il, pour laisser circuler les véhicules prioritaires, les cars de ramassage scolaire et les bennes à ordures, interdire totalement le stationnement dans le centre de ces hameaux, comme sur les grands axes parisiens ?

Le code de l'urbanisme oblige les constructeurs à prévoir des places de stationnement sur les parcelles bâties en proportion de la taille des logements, mais cette contrainte ne concerne que les nouvelles constructions ; rien ne s'impose, en matière de places de parking, aux maisons que les propriétaires rénovent pour les découper en appartements à louer (... à des locataires motorisés).

Nécessité faisant loi, les prochaines mues de notre village seront dictées par la pression démographique :

- en première urgence, l'accroissement des capacités de notre école primaire qui ne sera bientôt plus l'irréductible « dernière classe unique (à 5 niveaux) de l'Île de France ». Le cap des 28 élèves obligeant au dédoublement est atteint. Les plans d'extension des bâtiments scolaires sont faits, le permis de construire déposé et la nouvelle classe devrait être opérationnelle avant la fin du mandat de l'actuel conseil municipal, accompagnée d'une aire de stationnement, d'un bassin sec contre les inondations de surface et d'une rocade de sécurité,
- après 40 ans de loyaux services, la salle communale, seul lieu de réunion sur la commune, se révèle trop exiguë pour les cérémonies municipales ou les fêtes scolaires. Il est temps

d'ouvrir aux habitants d'autres lieux adaptés à la variété des besoins. La ferme de Villeziers offre plusieurs possibilités, mais une nouvelle opportunité se fait jour avec la décision de préempter le hangar agricole situé entre les hameaux de Villeziers et de la Gâtine. Ce bâtiment après acquisition des accès et modification de sa destination (par révision ponctuelle du PLU) pourrait être partiellement aménagé en gymnase et en salle polyvalente. Votre commune en est propriétaire depuis fin décembre 2022.

- le besoin de redimensionnement touche même le cimetière ; une extension arborée est à l'étude.

Pour les habitants, l'intérêt s'est focalisé en 2023 sur l'OAP n°1, ce projet de lotissement d'une quarantaine de logements que la révision du PLU vient d'entériner. Depuis le 1er PLU voté en 2008, le droit à construire s'est réduit comme peau de chagrin : à peine plus d'un hectare autorisé sur l'ensemble du territoire de la commune. L'emplacement de la nouvelle zone AU (à urbaniser) a donc été difficile à circonscrire et tous les propriétaires en périphérie du hameau de Villeziers n'y ont pas trouvé leur compte.

Rendue vigilante par les vicissitudes de la construction des précédents lotissements, la Municipalité prévoit d'imposer un cahier des charges précis au futur aménageur de cette nouvelle zone à urbaniser, pour tout ce qui concerne les accès routiers, les réseaux, les équipements publics, les espaces paysagers et tout ce qui peut contribuer au bien-être des nouveaux habitants sans dégrader celui des habitants des quartiers voisins.

Concilier les intérêts des propriétaires des terrains rendus constructibles, ceux des propriétaires des futures voies d'accès, ceux des futurs habitants et ceux des habitants actuels, sans que les finances de la commune n'y laissent trop de plumes, tel est l'enjeu de ce projet d'aménagement qui provoquera un nouveau bond de la population, ... et génèrera de nouveaux besoins, auxquels une nouvelle Municipalité devra répondre, dans quelques années.



Le hangar municipal, dans la plaine, à la croisée des hameaux

La Gâtine

**** Reprise des opérations de renaturation sur le site des Cent arpents ****

Dans le cadre des mesures environnementales liées **au réaménagement du Ring des Ulis**, le **Département de l'Essonne** va initier une nouvelle phase de travaux en faveur de la nature et des paysages. En effet, des actions sont menées depuis 2021 pour restaurer la qualité des espaces naturels et favoriser la biodiversité sur le site des Cent arpents localisé à proximité de l'échangeur routier.

Les travaux prévus comprendront le ramassage de déchets, la suppression d'espèces végétales invasives, la restauration d'écosystèmes forestiers, la création de clairières, la mise en place d'abris pour la petite faune, ainsi que des actions de sécurisation en périphérie du site.

Ces interventions se dérouleront sur la fin de l'hiver et le début du printemps 2024. Elles sont menées en partenariat avec les communes des Ulis et de Saint-Jean-de-Beauregard dans le cadre d'un programme pluriannuel.



Crédits photos : Quatre Vingt Douze

L'ÉCOLE

**** La flamme du soldat inconnu ****

Au début des vacances d'automne, le 24 octobre, les enfants de l'école présents et volontaires ont participé à une sortie à la flamme sous l'Arc de Triomphe de Paris.

Cette opération initiée par les anciens combattants de Limours et M. le Maire a pour nom « le ravivage de la flamme ». Chaque soir, plusieurs classes ou groupes associatifs participent à ce moment de mémoire devant la tombe du Soldat Inconnu, au pied de l'Arc-de-Triomphe.

Ce soir-là, les enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leurs parents mais aussi de quelques petits de maternelle et de collégiens, ont vécu un moment solennel fort en émotion et en recueillement.

Nous remercions tous les participants et les encadrants pour leur implication et leur enthousiasme et tout particulièrement, l'association des anciens combattants ainsi que la municipalité pour la mise en place du transport en car de Saint-Jean à Paris.

Pour le groupe,
JGuy Lafaye



LE COMPOSTAGE !

Une solution pour faire maigrir notre poubelle...

VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UN COMPOSTEUR
ET SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE PRATIQUE ?



VOUS SOUHAITEZ COMMENCER
SANS SAVOIR COMMENT ?

LE SIREDOM vous accompagne
et propose des ateliers de sensibilisation
aux bonnes pratiques du compostage

ATELIERS OUVERTS SUR INSCRIPTIONS
environnement@cc-paysdelimours.fr

MERCREDI 28 FEVRIER SAMEDI 2 MARS	10H à 12H	Salle de l'Aérottrain Rue de l'Ingénieur Jean-Bertin	91400 GOMETZ-LA-VILLE
VENDREDI 1^{ER} MARS SAMEDI 2 MARS	10H à 12H 14H à 16H	Salle du conseil Place de la Mairie	91470 PECQUEUSE
VENDREDI 8 MARS SAMEDI 6 AVRIL	14H à 16H 10H à 12H	Salle des fêtes des Marronniers 1 allée de l'ancienne ferme école	91640 FONTENAY-LÈS-BRIIS
MERCREDI 13 MARS SAMEDI 16 MARS	14H à 16H 10H à 12H	Salle des fêtes 2 rue du Clos Saint-Jean	91470 BOULLAY-LES-TROUX
MERCREDI 27 MARS SAMEDI 6 AVRIL	14H à 16H	Salle du conseil 1 place de la Libération	91640 BRIIS-SOUS-FORGES

70kg
de déchets
par personne
pourraient
être
compostés
chaque année !

205kg/an
d'ordures
ménagères
sont produites
par habitant



Matthieu
BRASSELET
maître composteur
et Florent PERVEZ,
guide composteur
du Siredom

Renseignements : soscompostage@siredom.com
06 25 99 48 72 / www.siredom.com
facebook.com/groups/composterausiredom



Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

INFOS JEUNES

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties en Essonne, pensez à vous connecter au site : <https://www.essonne.fr/culture-loisirs-tourisme/accueil>

**** Appli Job91 ****



Connaissez-vous la plateforme Job91.fr ?

Le principe ? Mettre en relation les bénéficiaires du RSA à la recherche d'un emploi et les entreprises qui recrutent sur le territoire essonnien, grâce à un système de géolocalisation.

**** LABAZ – l'appli des 15-25 ans de l'Île de France ****

Pas encore au courant ?! LABAZ, c'est l'appli des bons plans de la région Île de France pour tous les 15-25 ans. Son but ? Elle réunit l'ensemble des aides et des bons plans qui vous sont réservés.

Cela va d'un coup de pouce finance pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle, une aide pour l'inscription au permis de conduire, des réductions dans vos enseignes préférées, des jeux-concours pour remporter des places pour un match ou un festival de musique.

Tu doutes ? Installe-la et essaye-la !



**** Mission locale ****

La mission locale propose un accompagnement personnalisé pour tous les jeunes de **16 à 25 ans**.

Son rôle :

- vous accompagner dans l'élaboration et la construction d'un projet d'orientation en vous informant sur les métiers, en vous guidant dans les choix d'un secteur d'activité et vers un métier, ...
- vous guider vers une formation pour développer vos compétences
- vous faciliter l'accès à des outils de recherche d'emploi, vous aider à l'élaboration de votre CV, vous préparer à des entretiens...
- vous aider à résoudre certaines difficultés : l'ouverture de vos droits, l'accès à la santé, la mobilité, les démarches citoyennes...

Antenne de Briis-sous-Forges – 615 rue Fontaine de Ville – 91640 Briis-sous-Forge.

[Mission Locale des 3 Vallées | Accompagner vers l'emploi les 16-25 ans \(ml3v.com\)](#)

INFORMATION ESSONNE

Comme vous avez pu le constater, le nouvel aménagement du RING se met peu à peu en place.

La rentrée de septembre a été marquée par l'ouverture de la RD 446 Sud dans sa nouvelle configuration.

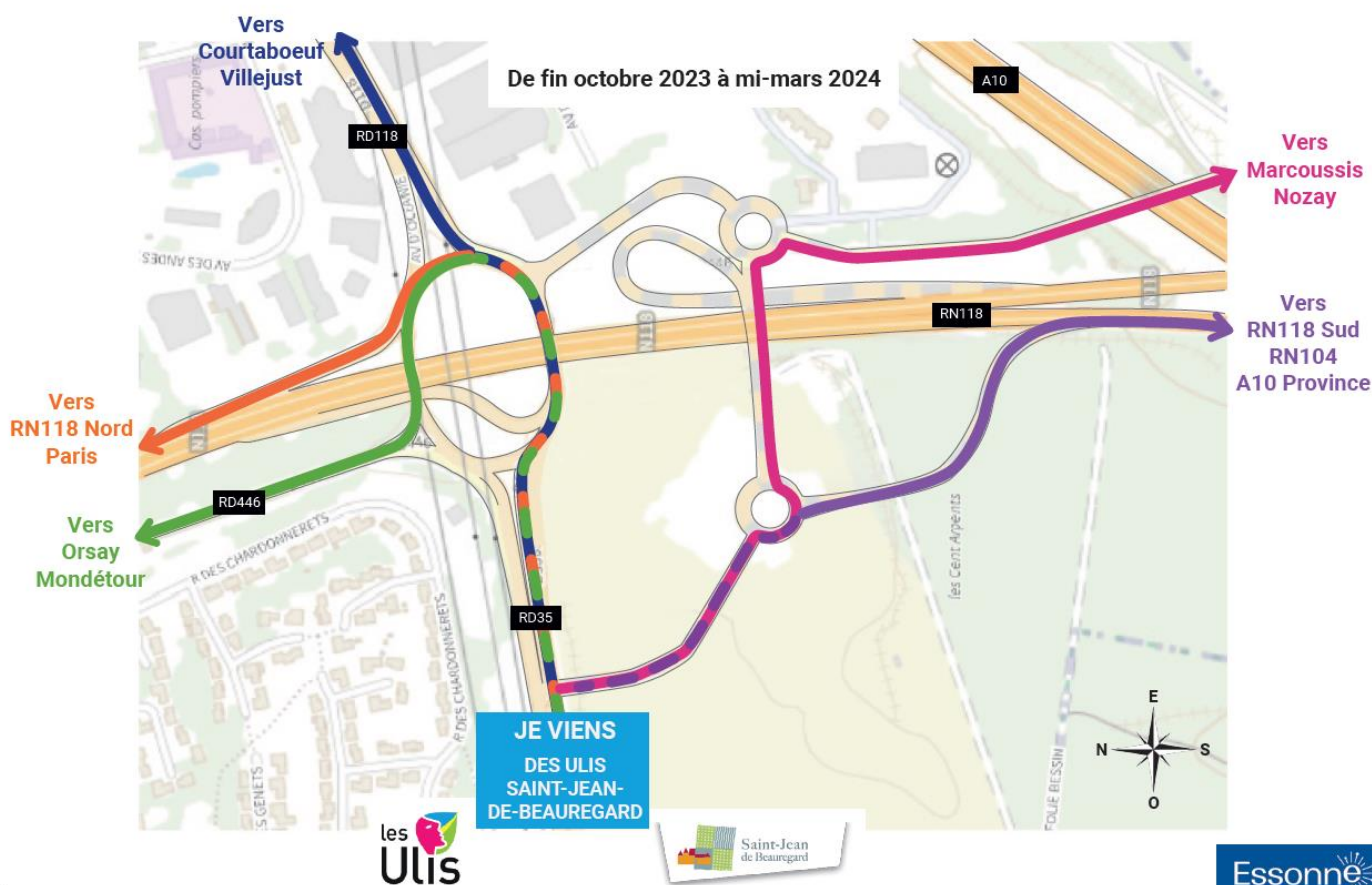
Depuis fin octobre, la RD35 fonctionne avec le nouveau carrefour à feux et rendra possible les mouvements vers la RN 118 Sud (à destination de la province) depuis le nouveau giratoire du Parc Sud situé à l'ouest de la RN118. L'accès par l'ancienne bretelle est définitivement fermée.

La bretelle d'accès au RING venant de la RN 118 Sud (en provenance de la province) est également fermée et l'accès se fait par la nouvelle bretelle qui débouche sur le nouvel ouvrage de franchissement permettant d'orienter les automobilistes vers les différentes destinations du secteur.

Les aménagements se poursuivent et le nouveau dispositif se substituera progressivement et définitivement à l'ancien, le RING se verra ainsi soulagé d'une partie du trafic et facilitera la circulation vers ses différentes destinations.

RING DES ULIS

Itinéraires au départ **des Ulis** via les nouveaux aménagements réalisés



VIE ASSOCIATIVE

** COSB – Actualités **

La saison a bien été remplie entre :

- la **sortie Escape Game** du 17 juin – nouvelle activité du COSB que les participants ont pleinement appréciée,
- les **tournois de pétanque et de tennis Christine Hutin** du 25 juin qui ont été particulièrement suivis malgré la forte chaleur. Cette journée sportive est plébiscitée par les Belliregardinois dont la participation dans la convivialité et la bonne humeur ne se dément pas. Les gagnants sont repartis avec des coffrets gourmands sucrés et salés pour apaiser... si ce n'est leur soif, leur gourmandise 😊,
- la rentrée a été marquée par la sortie **Accrobranche** le 16 septembre,
- une soirée et sortie **découverte des champignons** le weekend du 20 octobre,
- sans oublier les sorties bowling et patinoire en novembre et décembre.



De son côté, la gym douce poursuit ses cours le lundi soir avec 2 horaires, l'un à 19h et l'autre à 20h. Ils se déroulent avec douceur et fermeté grâce à notre professeur, Manuella.

Tous les participants vous souhaitent une très belle et bonne année ! 🥳



Prochain rendez-vous : le **samedi 3 février 2024** pour notre soirée fléchettes et son repas créole.

Les modalités de chacune de ses activités vous sont communiquées quelques semaines avant leur date, surveillez vos boîtes mails, Panneau pocket et votre boîte aux lettres !

Nous avons le plaisir de compter 36 familles adhérentes ! Vous ne l'êtes pas ?
Rejoignez-nous en contactant : cosbsaintjean@gmail.com.

Nous vous attendons nombreux !
Sportivement vôtre, l'équipe du COSB



**** COSB – Sortie mycologique ****

« Ça se mange ? » Sempiternelle question posée à l'animateur d'une sortie en forêt désireux d'initier un groupe de néophytes aux rudiments de la caractérisation des champignons.

Cette pulsion mycophage lancinante est probablement un réflexe venu de nos lointains ancêtres « cueilleurs-chasseurs » à moins qu'il ne s'agisse d'un renouveau du « survivalisme » provoqué par la menace du réchauffement climatique...

Choisir une date pour une sortie champignons est plus compliqué que de jouer à la roulette russe : un été trop sec qui n'en finit pas, un automne trop doux ou trop pluvieux et les paniers d'osier resteront désespérément vides. Heureusement, fin octobre reste la saison des châtaignes.

La conférence du 20 octobre a rassemblé une bonne douzaine de participants, curieux de découvrir ce monde fongique bien méconnu. L'étrange aventure du mycélium souterrain se transformant en carpophore pour disperser ses spores et assurer sa reproduction a captivé l'assistance... quizz, diaporama et manipulation de spécimens fraîchement ramassés à l'appui.

Les « ronds de sorcière » n'ont plus de secrets pour les initiés !



Les règles de prudence pour une cueillette sans risque ont bien entendu étaient rappelées et explicitées longuement en prévision de la sortie au bois de la Roche Turpin prévue le dimanche matin suivant, sauf pluie diluvienne...

Par chance, un soleil timide était de la partie et la cueillette des champignons a incité une quinzaine de promeneurs à sacrifier leur grasse matinée dominicale. Pourtant, aucun espoir de récidiver la mirifique récolte de bolets réalisé en forêt de Fontainebleau lors d'une précédente sortie, restée mémorable, mais une bonne opportunité pour le mycologue de montrer les différences morphologiques entre l'amanite phalloïde et la lépiote élevée ou bien entre le lactaire délicieux et le lactaire à lait brûlant. Une occasion exceptionnelle d'observer la peluche blanche du coprin

chevelu, le violet étincelant d'un cortinaire, le vert bleuté d'une russule, le rose délicat d'une minuscule mycène ou le rouge grenat d'une énorme langue de bœuf.

Pour répondre à la question initiale, certains champignons sont comestibles et sont même fameux. Le COSB pourrait retenir l'idée de coupler la conférence, une prochaine année, avec une séance de dégustation comparée, si les bois et les prairies des alentours veulent bien nous fournir à profusion cèpes, girolles, marasmes et coulemelles.

Gérard Bousquet

Photos extraites de Wikipédia



Rond de sorcières

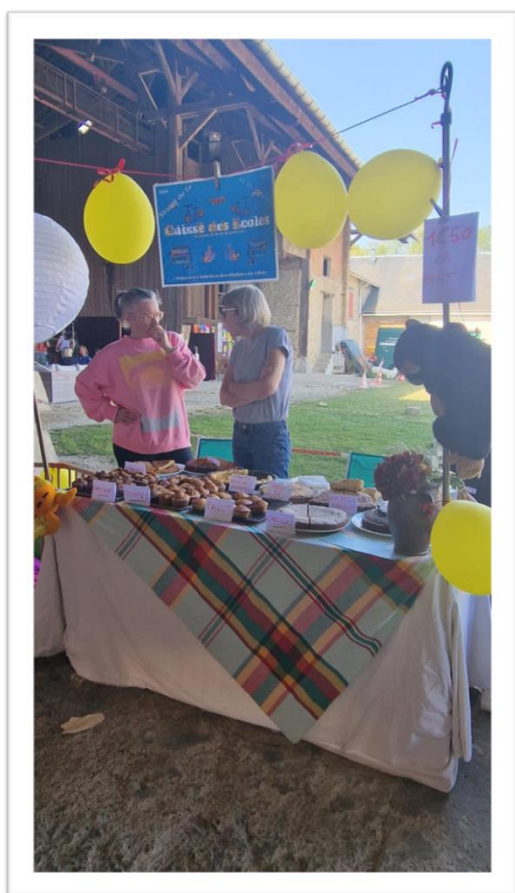


Marasme des oréades



Coulemelle

**** LA CAISSE DES ÉCOLES ****



Petite innovation cette année dans les activités de la Caisse des Écoles. En effet, nos amis d'Emmaüs nous ont proposé de tenir un stand lors de la fête qu'ils organisaient à l'occasion des 30 ans de l'association "le Comité d'Amis Emmaüs les Ulis" le 7 octobre dernier.

Nous avons donc réalisé une vente de gâteaux au profit de la Caisse des Écoles dans une atmosphère très festive et pleine de bienveillance avec un public au rendez-vous sous la halle de la Ferme par un bel après-midi printanier. Cette vente fut un réel succès. Un grand merci à tous les visiteurs et à Blandine et Gisèle (Bénévoles Emmaüs) pour leur invitation.



Le 10 novembre au soir nous avons renoué avec les soirées loto dans la salle communale. Cette activité, réunissant toutes les générations dans la joie et la bonne humeur mais en gardant à l'esprit la compétition et l'envie de gagner, rencontre toujours autant de succès.

Un grand bravo à Mme Guerin qui est repartie avec le gros lot : le Téléviseur.

Ces soirées lotos appréciées de tous ne sont possibles que si nous avons des lots à vous offrir. Mais il est de plus en plus difficile dans le contexte actuel de trouver des donateurs alors si vous avez vous-même ou si vous connaissez des enseignes susceptibles de nous faire des dons n'hésitez pas à nous en parler pour que nous puissions très vite organiser une nouvelle soirée.



**** L'association des familles ****

L'Assemblée Générale se tiendra le **samedi 2 mars de 10h à 12h** à la salle communale. N'hésitez pas à venir et nous apporter de nouvelles idées de fonctionnement.

Une sortie-visite, un après-midi (samedi ou dimanche) est à l'étude en mars ou avril hors période vacances scolaires.

La sortie annuelle de l'association des familles est programmée pour le samedi 25 mai dans le Pithiverais Gâtinais.

Le repas des adhérents se fera fin juin.

L'association des Familles